



COMMISSION AUDIOVISUELLE en Nouvelle-Calédonie

Réunion du 29 octobre 2013

ORDRE DU JOUR

1. **BILAN DES FORMATIONS NUMERIQUES**
2. **STAGE NIVEAU A LIFOU**
3. **ANIMATION AU CHS DE NOUVILLE**
4. **DYNAMISATION DES CLUBS**
5. **REGLEMENTATION ET COMPETITIONS**
6. **GESTION DES COULEURS ET ETALONNAGE**
7. **VIDEO : PROCHAIN THEME**

La séance débute à 19h, en présence d'une dizaine de passionnés (Alain Briançon, Damien Buisson, Jean-René Deleforterie, Luc Faucompré, Yves Gillet, Grulois Daphné, Matthieu Juncker, Jonathan Maurat, Bastien Preuss, Karine Rabasse, Laurent Seveau)

1. BILAN DES FORMATIONS NUMERIQUES

Avec 9 participants dans chacune des formations, le succès de cette formule est évident. Aussi bien les stagiaires que les formateurs, Luc pour Lightroom et Frédéric pour Photoshop, sont contents de leur déroulement et prêts pour la majorité des stagiaires à prolonger l'expérience et approfondir les connaissances.

2. STAGE NIVEAU 1 A LIFOU

Le stage de photographe niveau I qui doit se faire le week-end prochain est complet. Le club Akawan s'est chargé de son organisation et présente 5 ou 6 stagiaires. Le moniteur sera donc Matthieu et Alain viendra l'aider dans les problèmes d'organisation : le matériel nécessaire est expédié... et le beau temps prévu !

3. ANIMATION AU CHS DE NOUVILLE

L'institutrice en charge des adolescents du service de psychiatrie du CHS de Nouville confirme sa demande d'intervention (animation d'une après-midi) auprès des adolescents mais vu la lourdeur du dossier à préparer, Karine demande confirmation de l'engagement des membres de la CAV. Parmi les membres présents, seuls quatre (Yves, Bastien, Daphné et Alain) sont prêts à s'engager sous réserve de date effectivement bloquée. Il faudrait donc quelques autres volontaires pour être sûr le jour venu,

d'assurer notre présence sur place et notre intervention : le nombre de 4 personnes sur place le jour prévu semble correct.

4. DYNAMISATION DES CLUBS

Damien nous présente le mode de fonctionnement du club Apnée pour ce qui concerne la photo sous-marine. En effet ce club met en place une section audio-visuelle chargée de dynamiser la prise de vues lors des sorties du club. Quatre personnes (Damien, Stéphan, Jean-René et Karine) vont promouvoir l'activité, l'information, le lien avec la CAV, la participation aux compétitions et aux réunions de la CAV. Cette initiative au sein du club est saluée. Il serait vraiment souhaitable que certains clubs de plongeurs bouteille fassent de même au vu du nombre d'appareils photographiques sous-marins qu'on voit lors des sorties de ces clubs et à la défection de ces même plongeurs par rapport à la photographie en tant que connaissance.

5. REGLEMENT ET COMPETITIONS

Bastien rappelle l'obligation qu'ont les organisateurs de surveiller et imposer les règles de sécurité lors d'une compétition. En précisant en particulier que les dépassements de profondeur ne seront plus tolérés, il rappelle la règle de sécurité (respect impératif des prérogatives individuelles) et le respect d'un règlement de compétition (déontologie et respect des autres compétiteurs).

6. GESTION DES COULEURS ET ETALONNAGE

Dès que l'on entre dans le domaine de la photographie, de la fabrication à la visualisation, la gestion des couleurs devient un problème sensible. Alain présente les notions de couleur et de sa gestion, sur écran, sur imprimante, sur vidéoprojecteur et montre la nécessité du calibrage de tous les appareils intervenant en photographie. Sonde sur écran et vidéoprojecteur, spectrophotomètre sur imprimante, espace de couleurs et profil ICC deviennent les outils du laboratoire de photographie numérique.

7. VIDEO A LA CAV-NC

Les participants à cette réunion définissent pour les vidéastes volontaires la réalisation d'un teaser sur thème imposé : « du bord » à réaliser pour la réunion du mois de janvier (deux mois).

8. DIVERS

Damien nous confirme la date du prochain festival de l'image sous-marine de Nouvelle Calédonie : cette année le festival aura lieu les 27, 28 et 29 avril 2014.

**La prochaine réunion le mardi 10 décembre à 18h30
chez Laurent Seveau**